

CR BMX

09 juin et 03 juillet 2018

Lieu : Mitry Mory

Présents :

Odile JAHNICH – Marc SOENEN - Stéphane RENCUREL – Philippe MANTION - Laurent PHILIPPE – Jean Claude BOUCHER – Paul DUCHENE - Olivier FOVET

Excusés :

Ronald DUART – Pascal COURTY – Karen CHARPENTIER – Annie DUART

Ordre du jour :

1. PV bureau exécutif FFC

- a. Osny est proposé à l'organisation d'une manche du challenge National en 2019. Les deux autres épreuves : Messigny et Vantoux et Roubaix. (En attente de validation)

2. Arbitres Liste 3

Suite aux remarques d'Eric CRETON formulées à Calais relatives à ses difficultés de compléter la liste 3 sur les épreuves de Challenge National, la commission propose d'organiser les relais des messages d'Eric CRETON via Odile Jahnich, copie à Marc Soenen.

3. Licenciés

a. Effectif

7995 licenciés au comité IDF au 30 juin 2018 pour 8117 au 31 août 2017.

1645 licenciés BMX en IDF au 30 juin 2018 pour 1621 l'an passé.

4. Epreuves régionales 2017

a. Les chiffres

On note une diminution des effectifs par rapport à l'an passé.

| Epreuve | 2017 | 2018 |
|-----------|------|------|
| Montgeron | 500 | 483 |
| Chelles | 448 | 414 |
| Osny | 496 | 433 |
| Boutigny | 520* | 415 |
| Bobigny | | 458* |

*Championnat IDF

Les raisons de cette baisse d'engagements identifiées sont les suivantes :

- Le taux de participation des pilotes nationaux est faible
- La détection club semble s'essouffler

Le championnat régional reste une étape essentielle dans la progression des pilotes entre les épreuves départementales et interrégionales en termes d'acquisition d'expérience, de niveau d'épreuve.

b. Le championnat

La remise des récompenses du midi a perturbé la séance d'essais 20 pouces. Par ailleurs une équipe sera identifiée pour préparer la cérémonie.

5. Epreuves 2018/2019

Courses d'automne 2018 :

- Les pilotes courent dans la catégorie de leur licence 2019
- Les pédales automatiques sont interdites jusqu'en catégorie « Minime » incluse
- Les pilotes cadettes filles qui roulent avec les minimales roulent en pédales plates
- En catégorie cruiser, les benjamins 2 (2018) n'ont pas le droit aux pédales automatiques

Les dispositions prises sur les pédales automatiques sont motivées par les raisons suivantes :

- Equité entre les pilotes filles et garçon
- Equité entre les benjamins 2 qui rouleront avec les minimales sur ces 4/5 courses.

Ces dispositions ne seront pas reconduites pour les épreuves de printemps 2019.

Calendrier :

- Massy : 23/09/18
- Eragny : 30/09/18
- Voisins le Bretonneux : 07/10/18
- Sucy en Brie : 14/10/18

Aubervilliers souhaite organiser une épreuve le 28 octobre 2018 à Bobigny en partenariat avec le club de Villeparisis. Cette date étant en plein milieu des vacances, Odile propose le 04 novembre, par crainte qu'il n'y ait pas la disponibilité du nombre d'arbitre nécessaire. La proposition va être faite aux deux clubs.

La CR lance les candidatures aux épreuves du printemps 2019 et invite les présidents à se candidater auprès de M. Soenen.

Les clubs organisateurs habituels sont :

Montgeron, Chelles, Boutigny, Osny, Les Clayes-sous-bois

6. Les courses 2018/2019

- A Type de compétition

Coupe d'Ile de France

Catégories 20 pouces : Prélicenciés G 2013 et après + F 2011 et après

Poussins G 2011/2012 + F 2009/2010

Pupilles G 2009/2010 + F 2007/2008

Benjamins G 2007/2008 + F 2005/2006

Minimes G 2005/2006 + F 2003/2004

Cadets G 2003/2004

Junior G 2001/2002

19/29 ans G 1990 à 2000

30 ans et + G 1989 et avant + F 2002 et avant

Catégories Cruiser : G et F 2006 et avant

A l'issue des manches qualificatives, les éliminés sont répartis sur le tableau B pour les garçons. Suivant le nombre des filles participantes, des demis ou finale directe pour

le tableau dame. Les hommes marquent les points pris sur le tableau A. Les femmes prennent les points du tableau A plus ceux du tableau dame.

En 20 pouces les catégories filles et garçons sont séparées pour le classement général. Les huit premiers(es) de ces 15 catégories sont récompensés(ées).

En cruiser les catégories minimales – cadets – 17/24 ans – 25/29 ans – 30/39 ans – 40/44 ans – 45ans et + et cruiser dame. Les huit premiers(es) de ces 7 catégories sont récompensés(ées).

Championnat d'Ile de France

Date imposée par la FFC sur une journée.

Catégories 20 pouces : Prélucenciés F 2013/2014
 Poussins F 2011/2012
 Pupilles F 2009/2010
 Benjamins F 2007/2008
 Minimes F 2005/2006
 Cadets F 2003/2004
Femmes 17 ans et + 2002 et avant
Prélucenciés G 2013/2014
 Poussins G 2011/2012
 Pupilles G 2009/2010
 Benjamins G 2007/2008
 Minimes G 2005/2006
 Cadets G 2003/2004
 Junior G 2001/2002
 19/29 ans G 1990 à 2000
 30 ans et + G 1989 et avant
Cruiser Minimes F + G 2005/2006
Cruiser Cadets F + G 2003/2004
Cruiser 17/24 ans
Cruiser 25/29 ans
Cruiser 30/39 ans
Cruiser 40/44 ans
Cruiser 45 ans et +
Cruiser Dames 13 ans et + 2006 et avant

Les trois premiers(es) récompensés(ées).

- B Format

Ces épreuves se déroulent selon l'organisation habituelles (les petits et les cruiser le matin, les grands l'après-midi), y compris celle organisée à la date imposée par la FFC.

La dernière course de la saison sera l'occasion d'organiser un défilé des clubs.

Les remises des récompenses du championnat et de la coupe d'Ile de France, à l'issue de la dernière finale de l'après-midi pour toutes les catégories. La présence du pilote est obligatoire afin de récupérer son trophée.

- C Classement

Le classement général de la coupe d'Ile de France est fait sur l'ensemble des manches régionales, organisées entre le mois de septembre 2018 et le mois de juin 2019, hors compétition du championnat d'Ile de France. (Date imposée par la FFC)

En vue de motiver les clubs à inscrire des pilotes et arbitres aux épreuves régionales, la CR BMX propose d'intégrer une composante « Participation pilotes » et « Participation arbitre » au classement des clubs.

Elle serait calculée comme suit :

- Nombre de participants sur les épreuves régionales
- Nombre d'épreuve
- Moyenne de participant du club par épreuve au calendrier
- Participation club : pourcentage de participation par club rapportée au nombre de licenciés du club
- Classement des clubs selon cette participation
- Bonus de points au classement des club

- Pourcentage d'arbitres par club rapporté au nombre de compétiteur
- Classement des clubs selon cette participation
- Bonus de points au classement des club

7. Engagements et tarifs

L'engagement 2018 était de 13,00 € par course reversé comme suit :

- Comité IDF : 4,05 €
- FFC : 2,70 €
- Récompenses : 1,00 €
- Equipe régionale : 1,00 €
- Club : 4,25 €

Les droits d'organisation d'une course régionale sont à ce jour de 300 € (60 € d'assurance + 240 € pour le Comité)

Pour une BMX Promotion ou départementale, les droits d'organisation sont de 125 € (60 € d'assurance et 65 € pour le comité).

Course régionale au 01/09/2018

Les droits d'engagement pour la FFC sont à prendre en compte à partir de la catégorie minime.

Le comité Ile de France prend en charge les récompenses, ce qui permet de supprimer les 1 euros.

- Le reversement sera le suivant

| Type d'épreuve | BMX 2018 | 2019 : Catégories avant minimales | 2019 : Catégories minimales et + |
|-----------------------|----------|-----------------------------------|----------------------------------|
| Engagement | 13 € | 10 € | 12 € |
| Droit d'organisation | 300 € | 300 € | 300 € |
| Reversements : | | | |
| Comité IDF | 4,05 € | 4,05 € | 4,05 € |
| FFC | 2,70 € | 0 € | 2,70 € |
| Récompenses | 1,00 € | 0 € | 0 € |
| Equipe régionale | 1,00 € | 1,00 € | 1,00 € |
| Club | 4,25 € | 4,95 € | 4,25 € |

Sous réserve d'augmentation Fédérale et / ou régionale.

Les engagements cruiser + 20 pouces sont majorés de 2,00 euros. (14,00 €)

Course départementale ou autre enregistrée au comité Ile de France au 01/09/2018

Marc est en attente du retour de la FFC concernant les droits d'engagements pour les courses départementales. Afin de respecter les tarifs de la FFC, les 2,70 euros devront peut-être être appliqués. Les droits sur les engagements pour le comité sont de 1,00 euros.

| Type d'épreuve | BMX 2018 | 2019 : Catégories avant minimales | 2019 : Catégories minimales et + |
|-----------------------|----------|-----------------------------------|----------------------------------|
| Engagement | € | 1,00 € | 3,00 € |
| Droit d'organisation | 125 € | 125 € | 125 € |
| Reversements : | | | |
| Comité IDF | 0 € | 1,00 € | 0,30 € |
| FFC | 0 € | 0 € | 2,70 € |
| Récompenses | 0 € | 0 € | 0 € |
| Equipe régionale | 0 € | 0 € | 0 € |
| Club | Libre | Libre | Libre |

Dans le cas où les 2,70 euros pour la FFC ne sont pas applicables, la part comité passe de 0,30 à 1,00 euros.

8. Participation au challenge France

Pour pouvoir s'engager aux manches du challenge France, il faudra que le pilote figure sur le classement provisoire de la coupe d'Ile de France, avant la clôture des engagements du challenge France.

9. Réunion des présidents de club

La réunion des présidents de club aura lieu à SQY (sous réserve de la disponibilité de la salle) le samedi 08 septembre à 09h00. La confirmation de cette date sera faite le plutôt possible.

10. Divers

Eric CRETON a informé Odile, qu'une formation d'arbitre national sera organisée avant la fin de l'année. Se rapprocher d'Odile pour les modalités.

Odile souhaiterait organiser un « séminaire » des arbitres régionaux. Date et lieu à définir.

Une détection jeune arbitre est à envisager.

Un appel à candidature est fait afin de mettre en place une formation d'arbitre régionale en début d'année. Informer Karen et Odile si d'éventuels candidats. Date et lieu à définir.